

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le 22/11/2024

ID : 007-200039808-20241015-2024_10_011-DE

SLOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 15 octobre 2024
Convocation du 08 octobre 2024

N° 2024_10_011

Objet : Infrastructures – Voie verte tranche N°4 – avenant N°1 prolongation du délai d'exécution pour les lots 1 et 3

Le 15 octobre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SAMPZON, salle Polyvalente sous la présidence de Claude BENAHMED, premier vice-président en exercice.

Présents : Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Pascal RIEUBON suppléant de Jean-Claude BACCONNIER

Absents : Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Jacques MARRON, Patrick MEYCELLE, Luc PICHON, Yves RIEU
Pouvoirs à Sylvie EBERLAN à Vincent CERVINO, Louise LACOSTE à Monique MULARONI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Maryse RABIER à Guy MASSOT

Secrétaire de Séance : Yvon VENTALON

Nombre de membres en exercice : 37 - nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 32

Vote contre : pour : 32 abstention :

Antoine ALBERTI, conseiller délégué à la voirie et aux bâtiments, rappelle aux conseillers que le marché de travaux pour la voie verte tranche 4 prévoyait une remise des ouvrages au 31 juillet 2024.

Compte tenu des problématiques hydraulique et de stabilité constatées sur certains ouvrages, et notamment le tunnel sous la RD, il convient de réaliser des essais et études complémentaires afin d'envisager les interventions nécessaires.

Il est proposé au conseil d'autoriser le président à signer l'avenant N°1 de prolongation du délai d'exécution jusqu'au 31 mars 2025 pour les lots 1 et 3 de la tranche 4 voie verte.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise le Président à signer l'avenant n°1 de prolongation de délai d'exécution ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Vice-Président



Le Secrétaire de séance

Yvon VENTALON